



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Quotas de production

Question écrite n° 4132

Texte de la question

M Louis Goasduff demande à M le ministre de l'agriculture et de la forêt si la réflexion qu'il engage sur une éventuelle réforme du système des quotas laitiers prendra en compte les difficultés particulières des entreprises de transformation confrontées à une baisse globale des volumes de matières premières et à des impossibilités fréquentes de rentabiliser leurs récents investissements. Par ailleurs, le dossier actuellement à l'étude à Onilait sur la cessibilité éventuelle des références entre producteurs ne risque-t-il pas de développer la pratique dangereuse des « pas-de-porte » et de créer de nouvelles tensions avec les propriétaires fonciers.

Texte de la réponse

Reponse. - La cessibilité des références laitières entre producteurs fait l'objet d'une étude dans le cadre des réflexions visant à améliorer le système actuel. Compte tenu de la complexité et des incidences d'un tel marché, il convient de ne pas mettre en place de façon hâtive des dispositions dont les effets secondaires seraient mal appréciés. Il n'est donc pas envisagé d'organiser la cessibilité des quotas pour la prochaine campagne laitière.

Données clés

Auteur : [M. Goasduff Jean-Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4132

Rubrique : Lait et produits laitiers

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2847